

## **POLITIQUE D'INTEGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LA POLITIQUE DE RÉMUNÉRATION**

**SFDR – Sustainable Finance Disclosure Regulation – Règlement européen en matière de transparence sur la finance durable – Règlement Disclosure CE 2019-2088**

En application du Règlement européen en matière de transparence sur la finance durable (Disclosure CE 2019-2088, SFDR Sustainable Finance Disclosure Regulation), Phitrust répond à l'objectif de prise en compte les risques en matière de durabilité dans sa politique de rémunération des collaborateurs.

En effet la rémunération de l'ensemble des collaborateurs repose sur l'atteinte des objectifs collectifs et individuels qui découlent de la mission de l'entreprise, celle d'agir en tant qu'actionnaire responsable et engagé en faveur d'un impact sociétal positif des entreprises en alertant sur les risques et en les accompagnant pour que leur modèle d'affaires intègre de façon pérenne les enjeux ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance). Pour l'activité d'impact social, aucune rémunération variable liée à l'atteinte des objectifs de rendement des fonds non cotés n'est distribuée, le « carried interest » étant reversé au fonds de dotation Phitrust.

### **Mentions légales (avertissement)**

Ce document est non contractuel et à caractère purement informatif. Ce document est destiné à des clients professionnels et non professionnels au sens de la Directive MIF. Il ne peut être utilisé dans un but autre que celui pour lequel il a été conçu et ne peut pas être reproduit, diffusé ou communiqué à des tiers en tout ou partie sans l'autorisation préalable et écrite de Phitrust.

Aucune information contenue dans ce document ne saurait être interprétée comme possédant une quelconque valeur contractuelle. Ce document est produit à titre purement indicatif. Il constitue une présentation conçue et réalisée par Phitrust à partir de sources qu'il estime fiables. Les liens vers des sites web gérés par des tiers, présents dans ce document ne sont placés qu'à titre d'information. Phitrust ne garantit aucunement le contenu, la qualité ou l'exhaustivité de tels sites web et ne peut par conséquent en être tenue pour responsable. La présence d'un lien vers le site web d'un tiers ne signifie pas que Phitrust a conclu des accords de collaboration avec ce tiers ou que Phitrust approuve les informations publiées sur de tels sites web. Les perspectives mentionnées sont susceptibles d'évolution et ne constituent pas un engagement ou une garantie. Phitrust se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Phitrust ne saurait être tenu responsable de toute décision prise ou non sur la base d'une information contenue dans ce document, ni de l'utilisation qui pourrait en être faite par un tiers. La responsabilité de la société Phitrust ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM.